

Le programme franco-allemand « Brigitte Sauzay »

Informations générales

C'est un programme proposé par l'OFAJ, l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, pour les élèves désirant aller en Allemagne ou recevoir de jeunes Allemands.

Les élèves concernés :

1. les élèves de la 4^o à la première
2. les élèves apprenant l'allemand depuis au moins deux ans.

Le contenu du programme :

1. Il s'agit d'un **échange individuel** de trois mois (l'élève français part trois mois en Allemagne où il est accueilli par un correspondant et il accueille en retour ce correspondant aussi pendant trois mois).
2. La durée du séjour est de **trois mois dont 6 semaines de scolarité**.
3. Le choix de la période est laissée à l'initiative des équipes éducatives partenaires et des familles.
4. Les élèves assistent aux cours dans l'établissement partenaire au moins pendant **6 semaines**.
5. Une subvention de l'OFAJ peut être attribuée.
6. Les élèves doivent rédiger un rapport et livrer une attestation de scolarité un mois après leur retour

La procédure :

1. L'accord des chefs d'établissement d'origine et d'accueil est nécessaire.
2. L'accord des familles qui s'engagent à accueillir un jeune et à participer à un échange de trois mois est nécessaire.
3. Avant tout dépôt de candidature, un entretien sera mené avec l'élève (et sa famille) afin d'évaluer sa motivation et son aptitude à vivre trois mois loin de chez lui et aussi afin d'intégrer cet échange dans le cursus scolaire.
4. Le dépôt de candidature et la demande de subvention se font obligatoirement sur le site de l'OFAJ. Il vous faudra donc créer un compte sur la plateforme dédiée (Identifiant et mot de passe seront à créer par vos soins). Le lien vers le site est le suivant :
5. Pour ce qui est de la recherche d'un (e) correspondant (e), il y a deux solutions :
 1. soit l'élève a déjà un correspondant prêt à participer au programme et dans ce cas, il faudra juste renvoyer un dossier au plus tard un mois avant le départ de l'élève
 2. soit l'élève cherche un correspondant par ses propres moyens, par exemple par l'intermédiaire de l'OFAJ ou des comités de jumelage de sa région. L'OFAJ met à la disposition des élèves intéressés un site où ils peuvent déposer leurs annonces de manière sécurisée. Il faut savoir que, dans la mesure où l'échange est ensuite validé par des établissements scolaires, des intrus ne peuvent pas s'immiscer dans la plateforme.

Vous trouverez plus d'informations sur le site <http://www.ofaj.org/programme-brigitte-sauzay>